

DVE – Plateforme Nord-Est

Gestionnaire : **Didier Pascoet**

Tél : 02 23 62 29 72

Courriel : dve-pne@rennesmetropole.fr

N° dossier : **PA 35051 23A0002**

Nom du demandeur : **VIABILIS**

Adresse des travaux : **Route de Chantepie 'Le Hameau de la Monniais'**

Commune : **CESSON SEVIGNE**

Nature des travaux : **Projet de rénovation d'une partie des constructions existantes et en démolissant une partie de construction existante. Le projet permettra de créer des lots libres**

PRESCRIPTIONS DE LA VOIRIE

Etat du domaine public

| | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Toutes modifications du domaine public est à la charge du pétitionnaire <input checked="" type="checkbox"/> Remise en état du domaine public à charge du pétitionnaire. <input checked="" type="checkbox"/> Matérialiser physiquement la limite du domaine public / privé (bordurettes, pavage, etc...) <input checked="" type="checkbox"/> Les eaux pluviales de ruissellement des propriétés riveraines ne devront en aucun cas s'écouler directement sur trottoir ou chaussée. <input type="checkbox"/> Prévoir gargouille / caniveau pavé jusqu'au fil d'eau du caniveau. <input checked="" type="checkbox"/> Réunion de chantier à prévoir avec le gestionnaire 1 mois avant le démarrage des travaux. <input checked="" type="checkbox"/> Un état des lieux devra être organisé au démarrage du chantier. <input type="checkbox"/> Le projet comporte des espaces communs qui n'ont pas vocation à être rétrocédés dans le domaine public. Toute demande de rétrocession devra impérativement être étudiée avant le démarrage des travaux et donner lieu, si elle est recevable, à la signature d'une convention avec les collectivités concernées. | <input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |
|--|---|

Entrées charretières

| | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> La Création/modification/entretien d'entrée charretière est à charge du pétitionnaire <input checked="" type="checkbox"/> La Suppression de l'ancienne entrée charretière est à la charge du pétitionnaire (création d'un trottoir à cet endroit) <input checked="" type="checkbox"/> Le Gabarit de l'entrée charretière est validé selon le plan PA4 de juin 2023 <input checked="" type="checkbox"/> La position de l'entrée charretière est validée | <input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |
|---|---|

Nivellement

| | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Le projet doit s'implanter aux niveaux existants, en limite du domaine public. <input checked="" type="checkbox"/> La pente en long en fond de trottoir doit suivre la pente en long de la chaussée. | <input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |
|---|---|

Saillies

| | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Aucune porte ouvrant vers l'extérieur ne doit faire saillie sur le domaine public sauf les locaux techniques dont la réglementation l'impose et dispose d'une procédure d'accès sécurisé (ex : transformateurs). <input type="checkbox"/> Saillies conformes au règlement de voirie : <input type="checkbox"/> faire demande PC10 <input type="checkbox"/> PC10 déjà délivrée <input type="checkbox"/> Saillies NON conformes au règlement de voirie : <input checked="" type="checkbox"/> Ouvrages privés sur domaine public interdit : | <input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |
|---|---|

AVIS DE LA VOIRIE

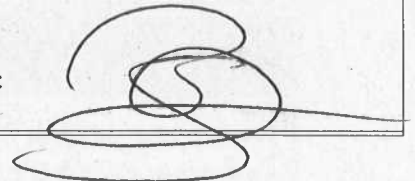
Avis favorable Avis défavorable Le projet n'est pas desservi par une voirie métropolitaine
Le Plan PA4 de juin 2023 est validé. L'ancienne entrée sera à supprimer (création d'un trottoir en lieu et place de l'entrée actuelle)

Toute modification du domaine public est à la charge du pétitionnaire. Si dégradations; la remise en l'état est à la charge du pétitionnaire.

Date : 18/01/2024

Nom Prénom : PASCOËT Didier

Signature :



DVE – Plateforme Nord-Est

Gestionnaire : **Didier Pascoet**

Tél : 02 23 62 29 72

Courriel : dve-pne@rennesmetropole.fr

N° dossier : PA 35051 23A0002

Nom du demandeur : **VIABILIS**

Adresse des travaux : **Route de Chantepie 'Le Hameau de la Monniais'**

Commune : **CESSON SEVIGNE**

Nature des travaux : **Porjet de rénovation d'une partie des constructions existantes et en démolissant une partie de construction existante. Le projet permettra de créer des lots libres**

FICHE DE LIAISON & D'INSTRUCTION DV

Le terrain

Situation juridique du terrain

- Projet situé dans un lotissement en vigueur
 Projet situé dans une ZAC non clôturée
 Projet situé hors ZAC /hors lotissement.
 Ne sais pas

Domanialité de la voie d'accès au projet

- Voie privée
 Voie privée communale
 Voie métropolitaine
 voie privée dont la rétrocession est envisagée par l'aménageur
Aménageur :

Destination des espaces communs

- Pas d'espaces communs
 Les espaces communs resteront propriété du demandeur
 La propriété, la gestion et l'entretien des espaces communs seront transférés. Le dossier contient :
 Plan de division
 Engagement à constituer une ASL
 Convention de rétrocession

Observations :

Avis DV Plateforme

- Avis Défavorable Avis Favorable Le projet n'est pas desservi par une voirie métropolitaine

Avis des services hors délai réglementaire

| À consulter | visa du service | Observations |
|--|-----------------------------------|--------------|
| <input type="checkbox"/> DV EP/SL | <input type="checkbox"/> DV EP/SL | |
| <input checked="" type="checkbox"/> DV PAT | <input type="checkbox"/> DV PAT | |

Fin de vie du dossier papier

- À retourner à la Plateforme après instruction** (suivi des travaux)
 À retourner à DV PAT après achèvement travaux (mises à jour BD voiries & suivi rétrocessions)